



BAC TECHNOLOGIQUE

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant



Objectifs

Le baccalauréat technologique « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » (S.T.A.V.) offre **2 spécialités** au choix :

- Aménagement et Valorisation des Espaces**
ou
Technologies de la Production Agricole

Il s'adresse à des jeunes, **garçons et filles** qui souhaitent :

- **acquérir, développer et maîtriser les bases scientifiques** (biologie, agronomie, zootechnie, environnement, alimentation...) et les raisonnements correspondant aux **métiers de la nature et du vivant** (agriculture, protection de l'environnement, aménagement, eau, gestion des ressources naturelles, agro-alimentaire...).
- **poursuivre des études dans l'ensemble des secteurs de la production agricole, de l'aménagement, de la commercialisation, de la transformation...** (BTSA dans tous les secteurs, IUT, Ecole d'Ingénieur, Université).
Même si ce bac permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole à l'exercice du métier d'agriculteur, là n'est pas sa finalité ; en pratique, un complément de formation est utile et opportun.

Organisation des études (voir au verso)



↳ **Les enseignements « communs »** assurent une solide culture générale qui intègre la technologie :

- **les sciences biologiques et la physique chimie** font appel à des démarches d'observation et d'expérimentation sur la matière et le vivant avec des applications en TP et sur le terrain.
- **les mathématiques** constituent un outil et visent à un niveau permettant la poursuite d'études.
- le français, les langues vivantes, l'histoire, l'éducation socio-culturelle, ces matières favorisent la culture générale et développent la rigueur et l'ouverture d'esprit. Elles renforcent l'expression écrite et orale.
- **les enseignements de « spécialités » S1 & S2** étudient l'organisation et la dynamique des territoires, abordent l'alimentation, la fabrication des aliments et la transformation des produits agricoles et apportent des connaissances sur la gestion des êtres vivants. (animaux, végétaux et agro-systèmes) complété par une approche économique et de gestion.
- **les enseignements de « spécialités » S3 & S4 :**
 - ✓ **Aménagement et Valorisation des Espaces** appréhendent les réalités technologiques et les enjeux des opérations d'aménagement dans les domaines forestiers, paysagers et l'espace naturel avec le raisonnement du choix des techniques adaptées.
 - ✓ **Technologies de la Production Agricole** appréhendent les réalités technologiques et les enjeux de l'activité agricole (choix des itinéraires techniques, des systèmes d'élevage) avec leur impact sur le milieu.

Le choix de ces enseignements prend en compte le projet professionnel de l'élève mais n'est pas déterminant pour l'orientation future.

- **des activités pluridisciplinaires** : approche globale des situations sous forme de cas concrets (culturels ou techniques).

↳ **Des enseignements facultatifs** peuvent compléter la formation. (cf. tableau au verso)



Pédagogie pratiquée



- ↳ **L'enseignement bénéficie de supports privilégiés** dans les laboratoires, les ateliers, la ferme annexée et le parc du Lycée.
- ↳ Des T.P. et travaux pluridisciplinaires favorisent l'acquisition de connaissances et de savoir-faire.
- ↳ **Les stages font partie intégrante de la formation.** D'une durée de 8 semaines (dont 5 prises sur la scolarité), ce sont des
 - ◆ **stages collectifs** : - Territoire, développement, ressources et produits (M6, M7) : 1 semaine.
- Etude d'une activité dans un territoire en lien avec le M9 (EIL) : 1 semaine.
- Education à la santé et au développement durable : 1 semaine.
 - ◆ **un stage individuel (5 semaines)** qui donnera lieu à une évaluation en contrôle continu.
 - ◆ **Chaque élève bénéficie d'un professeur tuteur.**

Organisation de l'Enseignement

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	Horaires
- C1 Français	108h30
- C2 Langues vivantes (anglais + espagnol ou allemand)	108h30
- C3 Education physique et sportive	124h
- C4 Mathématiques TIM	217h
- C5 Education socioculturelle Philosophie Histoire-Géographie	248h
Accompagnement personnalisé	124h
Vie de Classe	9h
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE	
- S1 Gestion des ressources et de l'alimentation (<i>en première et terminale</i>) * Biologie-Ecologie * STA * Physique-Chimie * STE	418h30
- S2 Territoires et sociétés (<i>uniquement en première</i>) * SESG * ESC	77h30
- S3 Technologie (<i>uniquement en première</i>) * Sciences et techniques du domaine technologique	93h
- S4 Territoires et technologie (<i>uniquement en terminale</i>) * SESG * Sciences et techniques du domaine technologique	139h30
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
Pratiques Sportives (Football) Hippologie et équitation	

Examen

- des contrôles en cours de formation (C.C.F.) pour chaque matière organisée par les professeurs au sein de l'Etablissement.
- des épreuves terminales nationales écrites et orales.

Admission

Un entretien avec le jeune et sa famille favorise la réflexion sur le projet d'études.

L'admission est prononcée :

- à l'issue d'une **Seconde Générale et Technologique** préparée en lycée de l'Education Nationale ou du Ministère de l'Agriculture, quelles que soient les options choisies.
- à l'issue d'une Seconde Professionnelle, avec un bon niveau

Le Lycée accueille des garçons et des filles en qualité d'externe, demi-pensionnaire ou interne.

Les élèves peuvent bénéficier de bourses d'études du Ministère de l'Agriculture.

*Pour un choix sérieux
et ouvert sur l'avenir,
informations et entretien
sur rendez-vous.*



LYCEE PRIVE SAINTE-MAURE
105 route de Méry – 10150 SAINTE MAURE
Tél. 03 25 70 46 80 - Fax : 03 25 70 46 81

administration.saintemaure@cneap.fr - site : www.lyceesaintemaure.fr

